

L'ITINÉRANCE EN ESTRIE

Mise en contexte

L'itinérance peut être définie comme suit :

« L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes » (Gouvernement du Québec, 2014, p.30).

Afin de répondre aux objectifs de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, plusieurs activités ont été menées entre 2020 et 2022 afin de disposer de connaissances sur la prévalence du phénomène sur le territoire du Québec.

Enquête québécoise sur la santé de la population

L'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) est une enquête populationnelle de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui vise à recueillir des données sur l'état de santé physique et mentale de la population québécoise de 15 ans et plus et de certains de ses déterminants. En 2020-2021 en Estrie, plus de 3 500 personnes ont répondu à cette enquête au cours d'une entrevue téléphonique ou par questionnaire en ligne.

L'EQSP s'est intéressée pour la première fois à l'itinérance en 2020-2021. L'itinérance peut être visible ou cachée.

« L'itinérance visible désigne le fait de ne pas avoir de domicile fixe et de devoir vivre dans un lieu d'hébergement temporaire (refuge, ressource d'hébergement d'urgence) ou dans un endroit non conçu pour l'habitation (une voiture, la rue). L'itinérance cachée est celle vécue par les personnes qui doivent habiter temporairement chez quelqu'un ou dans une chambre d'hôtel ou de motel sans garantie de pouvoir y rester à long terme parce qu'elles n'ont nulle part d'autre où aller » (Camirand et autres, 2023, p.165).

Cette enquête ne permet pas de faire un portrait actuel des personnes en situation d'itinérance, car les personnes interrogées vivent dans un logement au moment de la collecte de données. L'EQSP tente toutefois d'estimer la proportion de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance et de décrire certaines de leurs caractéristiques.

Faits saillants de l'EQSP

En 2020-2021 selon les données de l'EQSP, 5,4 % de la population estrienne âgée de 15 ans et plus a déjà vécu un épisode d'itinérance au cours de sa vie, ceci est équivalent à ce qui est observé dans le reste du Québec (Tableau 1). Pour environ un tiers de ces personnes, cet épisode est survenu au cours des cinq dernières années. De plus, 1,7 % des Estriens âgés de 15 ans et plus aurait déjà vécu de l'itinérance visible et 4,9 % de l'itinérance cachée. Un répondant peut, à la fois, avoir vécu de l'itinérance visible et de l'itinérance cachée au cours de sa vie (données non présentées).

Épisode d'itinérance vécu selon le genre

Au Québec, les hommes (5,1 %) sont plus nombreux en proportion que les femmes (4,2 %) à avoir vécu de l'itinérance au cours de leur vie. Ceci est semblable à ce qui est observé en Estrie (6,0 %* vs 4,9 %), cependant les données de l'enquête ne permettent pas de mettre en évidence une différence significative entre les genres au niveau régional. (Tableau 1).

Tableau 1. Proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance, selon le genre, en Estrie et au Québec

Genre	Estrie (%)	Ensemble du Qc (%)
Femmes	4,9	4,2 ^a
Hommes	6,0*	5,1 ^a
Genre confondu	5,4	4,7

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 5 %.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2020-2021, Portail de l'Infocentre

Épisode d'itinérance vécu selon l'âge

Les proportions de personnes ayant vécu de l'itinérance au cours de leur vie diffèrent selon le groupe d'âge. Au Québec, les personnes âgées de 25 à 44 ans sont plus nombreuses en proportion que les autres à avoir vécu de l'itinérance au cours de leur vie. Ceci est semblable à ce qui est observé en Estrie, cependant les données de l'enquête ne permettent pas de mettre en évidence une différence significative pour ce groupe d'âge au niveau régional. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont quant à elles, les moins nombreuses en proportion à avoir vécu de l'itinérance au cours de leur vie au Québec, mais aussi en Estrie (Tableau 2). Il est toutefois important de rappeler que « de nombreuses études montrent que les personnes en situation d'itinérance de rue ont une espérance de vie de 10 à 20 années de moins que la population en général » (MSSS, 2022, p.34).

Tableau 2. Proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance, selon le groupe d'âge, en Estrie et au Québec

Groupe d'âge	Estrie (%)	Ensemble du Qc (%)
15-24 ans	5,7** ^a	3,6 ^a
25-44 ans	8,3* ^b	6,5 ^a
45-64 ans	5,5* ^c	5,1 ^a
65 ans et +	2,1** ^{a,b,c}	2,3 ^a

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %. Estimation imprécise, a valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

^{a,b,c} Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 5 %.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2020-2021, Portail de l'Infocentre

Épisode d'itinérance vécu selon l'âge

En Estrie, les réseaux locaux de services (RLS) de la Pommeraie, de la Haute-Yamaska et de Sherbrooke présentent les proportions les plus élevées de personnes ayant vécu de l'itinérance au cours de leur vie. La proportion la plus faible est observée dans le RLS de Memphrémagog. Aucune différence significative avec le reste de la région de l'Estrie ou du Québec n'a pu être mise en évidence (Tableau 3).

Tableau 3. Proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance, selon le RLS de résidence

RLS	%
Pommeraie	7,0*
Haute-Yamaska	6,2*
Memphrémagog	3,5**
Coaticook	4,9*
Sherbrooke	5,9*
Val Saint-François	3,7**
Des Sources	4,2**
Haut-Saint-François	3,7**
Granit	4,2**

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2020-2021, Portail de l'Infocentre

Épisode d'itinérance vécu selon certaines caractéristiques

Au Québec, parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, celles ayant obtenu un diplôme universitaire sont moins nombreuses (3,2 %) en proportion que les autres à avoir déjà vécu un épisode d'itinérance au cours de leur vie (Tableau 4).

Plusieurs autres constats touchent le Québec, mais aussi l'Estrie. Parmi la population estrienne âgée de 15 ans et plus, les personnes sans emploi au cours des 12 derniers mois (15,9 %), les personnes vivant dans des ménages à faible revenu (9,2 %), les personnes vivant dans un milieu défavorisé selon l'indice de défavorisation matériel et social (9,0 %), et celles qui présentent un niveau de détresse psychologique élevé (8,3 %) sont plus nombreuses, toute proportion gardée, à avoir déjà vécu un épisode d'itinérance au cours de leur vie.

Tableau 4. Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance selon certaines caractéristiques, en Estrie et au Québec

	Estrie (%)	Ensemble du Québec (%)
Niveau de scolarité		
Pas de diplôme d'études secondaires	5,7*	5,5 ^a
Diplôme d'études secondaires	6,2*	5,1 ^b
Diplôme d'études collégiales	6,2*	5,4 ^c
Diplôme universitaire	3,4**	3,2 ^{a,b,c}
Occupation principale au cours des 12 derniers mois		
Travailleurs (y compris congé maternité/paternité)	5,8 ^{a,b}	5,0 ^a
Étudiants	4,3** ^c	3,5 ^{a,b}
Sans emploi	15,9* ^{b,c,d}	11,8 ^{a,b,c}
Retraités	2,1** ^{a,d}	2,1 ^{a,b,c}
Mesure de faible revenu		
Ménages à faible revenu	9,2* ^a	8,0 ^a
Ménages à revenu moyen ou élevé	4,2 ^a	3,6 ^a
Indice régional de défavorisation matérielle et sociale		
Favorisé	3,9* ^a	3,0 ^{a,c}
Moyen	4,0* ^b	4,7 ^{a,b}
Défavorisé	9,0* ^{a,b}	6,5 ^{b,c}
Échelle de détresse psychologique		
Élevé	8,3 ^a	7,4 ^a
Faible ou moyen	3,8* ^a	3,0 ^a

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %. Estimation imprécise, la valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

^{a,b,c,d} Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2020-2021, Portail de l'Infocentre

Limites de l'EQSP

Comme indiqué précédemment, l'EQSP présente des limites. Tout d'abord, la taille limitée de l'échantillon au niveau régional ne permet pas de confirmer statistiquement certains constats observés au niveau provincial. D'autre part, les personnes interrogées vivent dans un logement au moment de la collecte de données. En ce sens, cette enquête ne permet pas d'estimer la proportion actuelle de personnes en situation d'itinérance visible dans la province et ses régions. Enfin, il est probable que la proportion actuelle de personnes en situation d'itinérance (visible ou cachée) soit sous-estimée en raison du nombre limité de personnes interrogées en Estrie dans le cadre de cette enquête provinciale.

Afin de répondre à cet enjeu, la tenue de dénombrements ponctuels est devenue incontournable. La prochaine section présente les résultats du dernier dénombrement réalisé pour la région de l'Estrie.

Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible en Estrie

En 2022, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a déployé, en partenariat étroit avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un important exercice de dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible. Il s'agit du deuxième exercice de ce type mené dans la province, il visait à estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance visible la nuit du 11 au 12 octobre 2022, à comparer ce nombre estimé avec le précédent dénombrement mené le 24 avril 2018 et à décrire certaines caractéristiques des personnes en situation

d'itinérance visible. Cette démarche a mobilisé plus de 1 000 bénévoles et plusieurs centaines d'intervenantes et d'intervenants, il a permis notamment de sonder plus de 4 500 personnes dans 13 régions du Québec. En Estrie, 294 personnes ont pu être interrogées dans les municipalités de Cowansville, Granby et Sherbrooke (MSSS, 2023).

Faits saillants du dénombrement en Estrie

Selon les résultats du dernier dénombrement publiés en septembre 2023, on estime qu'un minimum de 664 personnes était en situation d'itinérance visible en Estrie au cours de la nuit du 11 au 12 octobre 2022. Cela représente une augmentation de 51 % (216 personnes), après ajustement, comparativement au dénombrement de 2018. Les constats qui suivent sont à interpréter avec prudence du fait de caractéristiques spécifiques à l'Estrie concernant les lieux d'hébergement temporaire de personnes en situation d'itinérance visible (voir encadré ci-contre sur les limites du dénombrement).

Genre et âge

Parmi les personnes en situation d'itinérance interrogées en Estrie au cours de la nuit du 11 au 12 octobre 2022, 79 % sont des hommes, 19 % des femmes et 2 % sont issues de la diversité de genres; et près de la moitié (48,8 %) sont âgées de 30 à 49 ans.

Principales raisons évoquées pour expliquer la perte du dernier logement

Dans la région, les problèmes de consommation de substance (51 %) et les hospitalisations ou programmes de traitement (24 %), comme la désintoxication, sont les premières raisons évoquées pour expliquer la perte du dernier logement, ceci est bien supérieur à ce qui est observé dans le reste de la province (23 % et 6 %), excluant Montréal (la région de Montréal est exclue de la comparaison en raison des caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui sont différentes à bien des égards). D'autre part, l'expulsion (en raison d'un loyer non payé, d'un bâtiment vendu ou rénové, d'une plainte, d'une ou d'un propriétaire ayant emménagé ou d'un autre motif) ainsi que l'incarcération (4 fois plus rapportée en Estrie que dans le reste de la province) sont évoquées par une personne sur cinq (20 %) en situation d'itinérance.

Source de revenus

La source de revenus la plus fréquemment rapportée par les personnes en situation d'itinérance en Estrie est celle des programmes d'aide ou de solidarité sociale (80 %). Ceci est supérieur à ce qui est observé dans le reste de la province (62 %), excluant Montréal.

Besoins exprimés en matière de services

Parmi les services qui pourraient aider les personnes en situation d'itinérance, les plus importants et les plus fréquemment rapportés par les répondants sont l'aide pour trouver et garder un logement (25 %), un logement à prix abordable (15 %), un logement supervisé (12 %) et l'aide pour trouver et garder un emploi (8 %).

Limites du dénombrement

Le dénombrement est un exercice mobilisant de nombreuses ressources humaines et financières. Il n'évalue la prévalence de l'itinérance qu'une seule nuit dans l'année dans les régions participantes et ne permet donc pas de faire un portrait global de l'itinérance dans l'ensemble de la population, ni d'estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance cachée. D'autre part, il faut rester prudent dans l'interprétation de ces résultats, car près de 39 % des personnes interrogées en Estrie lors de cet exercice étaient en séjour en centre de thérapie. Ceci est bien supérieur à ce qui est observé dans le reste de la province (4,5 %), excluant Montréal. Cette haute proportion a sans doute influencé les résultats de l'exercice, notamment vis-à-vis des raisons expliquant la perte du logement. Enfin, il est possible que le dénombrement sous-estime la prévalence de l'itinérance au Québec, il reste néanmoins un exercice essentiel pour le suivi de l'itinérance dans la province.

Conclusion

L'itinérance est un phénomène complexe qui prend de l'ampleur au Québec, son suivi reste crucial afin d'accroître notre compréhension et suivre son évolution. En précisant les connaissances du phénomène et de ses enjeux, nous orientons nos actions à poser en matière de prévention et de lutte à l'itinérance. De plus, l'exercice du dénombrement réitère les multiples facteurs pouvant mener à un parcours en itinérance ainsi que des moyens pour s'en sortir. Il invite donc l'ensemble des acteurs de la société québécoise à se responsabiliser collectivement devant l'itinérance. En Estrie, la prévention des problèmes de consommation est, entre autres, une des pistes à considérer afin de mieux répondre à cet enjeu social.

La Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et ses partenaires, poursuivent leurs travaux pour la prévention et la réduction des risques liés à la consommation et maintiennent leurs implications au niveau communautaire dans le but d'identifier des pistes de solutions à l'échelle locale. « Se loger est un besoin essentiel et un droit fondamental » (Direction de santé publique de l'Estrie, 2024, p.20), la promotion du logement favorable à la santé est désormais l'une des priorités de la direction pour les années à venir.

Références

- CAMIRAND, Hélène et autres. (2023). *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 328 p.
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-population-2020-2021.pdf>
- Direction de santé publique de l'Estrie. (2024). *Plan d'action régional de santé publique 2024-2026*.
https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/salle_de_presse/sante_publique/Plan_action_regional_CIUSSS-Cap_sur_priorite_2024-2026_VF_1_.pdf
- Gouvernement du Québec. (2014). *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*. Politique nationale de lutte à l'itinérance. MSSS. Publications gouvernementales.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000174/>
- MSSS. (2023). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec. Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003630/>
- MSSS. (2022). *L'itinérance au Québec, deuxième portrait*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003477/>

Rédaction

Thomas Lemaitre
 Direction de santé publique, CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Collaboration

Charles Coulombe et Mathieu Charland-Faucher
 Direction de santé publique, CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Ariane Leblanc
 Direction des programmes santé mentale et dépendance,
 CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Gabriel Pallota
 Table Itinérance de Sherbrooke

Relecture

Béatrice Poirier
 Direction de santé publique, CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Révision

Marie-Eve Brière
 Direction de santé publique, CIUSSS de l'Estrie – CHUS